



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040354

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/03/2025 5H56 C:005360 I:22561
V/REF : 1006459
V/Appel du Samedi 29/03/2025 a 5H56

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04481
IMMEUBLE : WIL.CHARPENNES -4481
8/10, RUE LAKANAL
WILSON-CHARPENNES
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 11 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N10 - LOGEMENT DE MR LAGGOUNE AU 2EME ETAGE -PORT.*06 41306005*
MOTIF : MERCI D'INTERVENIR POUR UN PROBLEME DE REFOULEMENT DES WC
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 29/03/2025 A 11H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M LAGGOUNE AU 2EME ETAGE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE/ASPIRATION DU RESEAU A PLUSIEURS REPRISES A
PARTIR DU TOILETTE SUR 10 METRES DE RESEAU EAUX VANNES -
LE CABLE RESTE BLOQUE DANS LE RESEAU
CONTROLE ECOULEMENT - PROVISIOIRE
REPROGRAMMATION D'UN ASSAINISSEUR

LE 29/03/2025 A 18H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU AU NIVEAU -1
LE RESEAU TOMBE DANS UN GARAGE PRIVATIF N22 OU N23
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 02/04/25 a 13H44 Mme G TORRES
MP AB Email envoyé le 31/03/25 a 06H29 Mme N. NASRI
TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES
PREVOIR UN CURAGE DE LA COLONNE EN URGENCE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040354

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	3	152,88	152,88
5,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 29/03	3	121,34	606,70
1,25	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	3	60,67	75,83
3,75	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	3	121,34	455,02
1,25	H.Personnel Débouch. mécanique le 29/03	4		Pour mémoire
1,25	Sup.H.100%-Déb.mécaniq.+20h-Sa +12h-D/JF	4		Pour mémoire
1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 29/03	5		Pour mémoire
1,50	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	5		Pour mémoire
TOTAL H.T.				1319,55
T.V.A. a 10,00%				131,95
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1451,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.